



FINANCIA ENGINEERING SA

FINANCIA BUSINESS SUMMIT

ENJEUX JURIDIQUES ET STRATEGIQUES DE LA STRUCTURATION
DES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVES EN ZONE CEMAC :
ENTRE TRANSPARENCE, PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
ET ATTRACTIVITE MACRO-FINANCIERE



Paris, France

18, 19 et 20 Mars 2026

CIBLES

- Directeurs Généraux et cadres des directions juridiques de banques, sociétés de leasing, établissements financiers
- Fonctionnaires et décideurs publics (Ministères des Finances et/ou de l'Economie, Agences nationales d'investissement, Agences PPP)
- Institutions de développement (Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Fonds Multilatéraux etc)
- Juristes d'entreprises, Conseils externes et Avocats spécialisés en financement des infrastructures

AXES THEMATIQUES

MODULE I. CARTOGRAPHIE DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES FINANCEMENTS EN ZONE CEMAC

I.1 : Les sources normatives applicables aux financements publics et privés

- **Présenter les différents niveaux de droit qui encadrent les financements :** normes CEMAC (marché financier régional, surveillance prudentielle, convergence macro-économique), droit OHADA (droit des sociétés, sûretés, procédures collectives, arbitrage), droit nationaux (finances publiques, dette, PPP) et engagements internationaux (accords avec bailleurs, institutions financières internationales) ;
- **Mettre en lumière les interactions, chevauchements et éventuels conflits de normes (ex :** règles OHADA sur les sûretés VS exigences des partenaires techniques et financiers ; règles nationales de passation des marchés VS logiques contractuelles de Partenariats Public - Privé) ;

Poser d'emblée la nécessité d'une bonne maîtrise de cet « empilement » normatif pour sécuriser la structuration des financements.

I.2 : Les acteurs clés et leurs prérogatives

- **Côté public :** Ministères des Finances et/ou de l'Economie, Agences nationales d'investissement, agences PPP, autorités de régulation sectorielle (énergie, transport, eau, télécoms), banques centrales et commissions régionales ;
- **Côté privé :** banques commerciales, établissements financiers, investisseurs institutionnels (assurances, caisses de retraite), sociétés de projet (SPV), fonds d'investissements, cabinets de conseil et études, cabinets d'avocats ;
- **Rôle stratégique des institutions de développement** (BAD, Banque mondiale, fonds multilatéraux) dans le financement d'infrastructures, d'énergie, de transition et comme catalyseurs de bonnes pratiques contractuelles et de gouvernance.

I.3 : Diagnostic des contraintes structurelles et solutions envisageables

- **Contraintes juridiques :** complexité des procédures d'autorisation, lenteur administrative, incertitude sur l'exécution des contrats et des garanties, qualité variable du contentieux ;
- **Contraintes économiques :** faiblesse de la base d'épargne locale longue, coût de la dette, risque pays, volatilité macro-économique ;
- **Contraintes institutionnelles :** gouvernance des entités publiques, stabilité réglementaire, capacités techniques limitées dans certaines administrations pour mener des montages complexes.

MODULE II. STRUCTURATION JURIDIQUE DES FINANCEMENTS PUBLICS : DETTE, EMISSIONS DE TITRES ET PPP

II.1 : Les instruments de financement public classiques et modernes : analyse des forces et faiblesses

- **Dette budgétaire et dette de marché** : emprunts bancaires, Eurobonds, émissions de titres publics sur le marché régional (obligations et bons du Trésor), programmes de titrisation ou de refinancement par les marchés ;
- **Subventions, prêts concessionnels, lignes de crédit multilatérales** : spécificités juridiques, conditionnalités et exigences en termes de gouvernance et de transparence ;
- **Montages hybrides combinant ressources budgétaires, fonds de développement, apports privés et garanties internationales.**

II.2 : Les Partenariats Public - Privé (PPP) comme outil structurant

- **Typologie des PPP** : contrats de concession, BOT, BOOT, affermage, contrats de performance, délégations de service public ;
- **Répartition contractuelle des risques entre l'Etat (ou la collectivité) et le partenaire privé** : risques de construction, d'exploitation, de financement, de demande, réglementaires ;
- **Clauses essentielles pour la sécurité des parties** : mécanismes de révision, garanties de paiement, clauses de résiliation, indemnisation, partage des gains de productivité, ajustements tarifaires ;
- **Importance de la préparation en amont** : études de faisabilité, due diligence technique, juridique et financière, consultation des parties prenantes (ministères, régulateurs, usagers).

II.3 : Transparence, soutenabilité et risques budgétaires

- **Intégration des engagements PPP et autres engagements conditionnels dans les cadres de gestion des finances publiques** (cadre de dépenses à moyen terme, lois de finances, rapports de dette) ;
- **Exigences de transparence** : publication des contrats, information au Parlement, rapports aux bailleurs ;
- **Analyse des risques de « hors bilan »** : comment des engagements mal encadrés peuvent fragiliser la soutenabilité de la dette et l'équilibre macro financier ;
- **Bonnes pratiques internationales et outils de suivi des engagements contingents.**

MODULE III. STRUCTURATION DES FINANCEMENTS PRIVES : PROJETS, ENTREPRISES ET INVESTISSEMENTS

III.1 : Financement de projets (Project Finance) en zone CEMAC

- **Logique du financement de projet** : recours au cash-flow du projet plutôt qu'au bilan des sponsors, importance centrale du contrat de projet (Project Agreement) et des contrats connexes (off-take, EPC, O&M, etc.) ;
- **Structuration de la société de projet (SPV)** : choix de la forme sociale et risques afférents, pactes d'actionnaires, gouvernance, covenants financiers, clause de transfert et de changement de contrôle ;
- **Sûretés et garanties** : nantissements (actions, comptes, créances), hypothèques, garanties autonomes, engagements de l'Etat (lettres de confort, garanties souveraines), et articulation avec le droit OHADA des sûretés.

III.2 : Financements d'entreprise et capital-investissement

- **Financement bancaire classique** : crédits d'investissement, lignes de crédit, syndications, structuration des convenants ;
- **Instruments de quasi-fonds propres (mezzanine, obligations convertibles, prêts participatifs)** : intérêt pour les entreprises en croissance, logiques de risque/rendement ;
Capital-investissement (private equity, venture capital) : structuration des fonds, pactes d'actionnaires, droits des investisseurs, gouvernance des participants, préparation à la sortie (revente, IPO, rachat stratégique).

III.3 : Rôle de l'expertise internationale dans le montage des financements innovants

- **Comment l'expérience de praticiens internationaux ayant structuré des fonds spécialisés** (fonds mezzanine, fonds verts, FCPR sectoriels) peut inspirer des montages adaptés à la CEMAC ;
- **Exemple typique** : création d'un fonds dédié aux énergies renouvelables, à l'environnement ou à l'industrie, combinant capitaux privés, ressources de bailleurs, garanties publiques, instruments hybrides ;
- **Importance de l'audit juridique et réglementaire** (permis, autorisations, licences) pour sécuriser les flux d'un projet sur la durée.

MODULE IV. TRANSPARENCE, GOUVERNANCE ET ATTRACTIVITE MACRO FINANCIERE

IV.1 : Transparence et crédibilité vis-à-vis des investisseurs

- **Pourquoi la transparence des cadres contractuels, des procédures de passation de marchés et de la gestion de la dette** est déterminante pour attirer investisseurs privés, institutions de développement et marchés de capitaux ;
- **Rôle des rapports de dette**, audits externes, évaluations par les agences de notation, communication financière régulière ;
- **Importance des cadres anticorruption**, des règles de passation des marchés publics et des mécanismes de contrôle parlementaire ou juridictionnel.

IV.2 : Gouvernance et sécurité juridique des financements

- **La qualité des institutions** : indépendance des régulateurs, efficacité des juridictions, recours à l'arbitrage, existence de mécanismes de règlement des litiges (centres d'arbitrage, médiation spécialisée) ;
- **Sécurité des contrats sur le long terme** : prévisibilité du droit, stabilité réglementaire, respect des clauses de stabilisation et des engagements de l'Etat ;
- **Capacité des entités publiques et privées à respecter leurs obligations** (paiements, reporting, fourniture d'informations), et impact sur la prime de risque exigée par les investisseurs.

IV.3 : Attractivité macro-financière : construire un récit crédible pour la CEMAC

- **Comment la structuration rigoureuse des financements publics et privés** contribue au renforcement du profil risque de la sous-région ;

- **Démonstration par les projets réussis** : cas de PPP bien gérés, de financements de projets d'infrastructure ou d'énergie structurés de manière exemplaire, de fonds d'investissements attractifs ;
- **Rôle des Etats, des régulateurs, des acteurs privés et des cabinets spécialisés** dans la construction d'une image de place financière sérieuse, innovante et fiable.

MODULE V. APPROCHE OPERATIONNELLE : METHODOLOGIE DE STRUCTURATION, BONNES PRATIQUES ET RETOURS D'EXPERIENCE

V.1 : Méthodologie de structuration d'un financement complexe

- **Etapes clés** : identification du besoin, pré-faisabilité, structuration juridique et financière, tests de soutenabilité, négociation contractuelle, closing, suivi post-closing ;
- **Construction d'un « term sheet »** puis d'une documentation contractuelle complète ; Répartition des rôles entre juristes, financiers, ingénieurs, autorités publiques et bailleurs.

V.2 : Etudes de cas et simulations

- **Cas N°1** : montage d'un PPP dans un secteur clé (transport, énergie, eau) ;
- **Cas N°2** : financement d'un projet privé à forte intensité capitalistique, avec intervention d'un fonds d'investissement et d'un bailleur ;
- **Analyse des facteurs de succès et d'échec, des points de vigilance contractuels, des risques politiques et sociaux.**

FOCUS INTERVENANTS

ZOUNGUERE-SOKAMBI Armand Guy



ZOUNGUERE-SOKAMBI Armand Guy est un haut cadre centrafricain, diplomate, financier du développement et chercheur. Ancien Vice-Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), il a également présidé le Conseil d'Administration de Kara Investment Fund (Luxembourg) et été administrateur de Kara Capital (Belgique). Il a servi la République centrafricaine comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de plusieurs pays européens, puis comme Représentant permanent de la région CEMAC-CEEAC à Bruxelles auprès de l'Union européenne, du Groupe ACP et de l'OIF.

Depuis 2023, il intervient comme conseil en stratégie et prospective auprès de cabinets d'avocats d'affaires. Engagé dans la promotion du savoir et de la protection des aires protégées, il est co-fondateur et Président du Conseil d'Administration de l'ONG KARA NATURE. Titulaire d'une Maîtrise en Administration des Entreprises, de Masters en Science politique et doctorant dans la même discipline, il a été chargé de cours et conférencier à l'international.

Il est Grand-Officier de l'Ordre National de la Dignité Centrafricaine et Commandeur de l'Ordre de la Reconnaissance Communautaire (CEMAC).

Me Frédéric ECOLIVET



Avocat au Barreau de Paris depuis 1991 et expert en investissements et fonds spécialisés, Me **Frédéric ECOLIVET** intervient depuis de nombreuses années sur :

- Toutes les questions de droit des sociétés et, plus spécifiquement, d'investissements dans le secteur de l'environnement (énergies renouvelables, projets industriels, services, biotechnologies) ;
- La structuration du premier fonds de capital-investissement (FCPR) de mezzanine dédié au financement d'énergies renouvelables (éolien, hydroélectricité), et d'une centaine d'investissements dans ces domaines, avec une expertise forte en audit de projet soumis à autorisations administratives (permis de construire, autorisations d'exploitation, etc) et en sécurisation des garanties associées ;
- La conception et la structuration de fonds et de véhicules d'investissement thématiques, avec un accent sur la protection des investisseurs, la maîtrise des risques et la robustesse contractuelle.

Jean Claude EBE EVINA



Expert financier de haut vol et membre de conseils d'administration d'établissements bancaires et financiers en zone CEMAC (ECOBANK RCA, CCA BANK, LA REGIONALE BANK, FIRST TRUST SAVING AND LOAN etc) M. **Jean Claude EBE EVINA** jouit d'une longue expérience dans la structuration des opérations capitalistiques et de financement.

Il débute sa carrière en 1983 dans le secteur bancaire où il a fait ses classes tant en Europe qu'au Cameroun, ayant par ailleurs acquis une expérience d'une dizaine d'années à la fois riche et diversifiée par son passage à Banque Paribas, Chase Manhattan Bank, Meridien Bank et First Investment Bank.

Associé Gérant du Cabinet BG Finance, spécialisé dans l'accompagnement en investissement financier, Jean Claude EBE EVINA tutoie en zone CEMAC les sommets de la consultance en matière de financement de projets et d'accompagnement des organisations dans la réalisation des opérations capitalistiques.

Davina SIMEN



Davina SIMEN est Juriste en droit des marchés financiers et en structuration financière, disposant d'une expertise en financements réglementés, ingénierie financière et opérations de marché. Elle exerce à La Française des Jeux (FDJ) sur des problématiques de droit des jeux, de financement complexe sous contraintes réglementaires et sectorielles.

Ancienne juriste à la Société Générale de Paris, elle est intervenue sur des opérations de financement, de restructuration financière, ainsi que sur des dossiers pré-transactionnels liés aux introductions en bourse (IPO). Elle a également travaillé au sein du cabinet d'expertise comptable BDO France.

Elle intervient notamment sur le cadrage juridique et réglementaire des financements et la structuration des opérations financières, en Europe et en zone CEMAC (normes CEMAC, OHADA, exigences prudentielles).

Guillaume TEFENGANG DJIKOU



Guillaume TEFENGANG DJIKOU est né à Yaoundé (Cameroun).

Il a acquis une expérience significative en travaillant avec des pays africains où il conseille des clients dans un large éventail de secteurs économiques (banque, assurance, télécommunications, mines, industrie, immobilier, construction et gestion hôtelière...). Il s'occupe de questions de recherches et de structuration de financements pour certains de ses clients et de projets portés par des acteurs étatiques et privés.

Il conseille et accompagne ses clients dans l'exploration et la conquête des marchés africains.

Il est également l'un des fondateurs et Managing Partner du cabinet d'avocats T-LEX, qui offre un panel de services complets aux entreprises et qui collabore avec certains acteurs majeurs dans le domaine du conseil et de l'assistance juridique.

Guillaume partage son temps entre la Belgique, le Luxembourg et les pays d'Afrique, principalement ceux de l'espace francophone (Droit OHADA).

Frais de participation : 1500 Euros

Inscriptions/Infoline : financiaengineering@gmail.com
(237) 699 30 45 63/ 0033 680 36 51 04